



Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

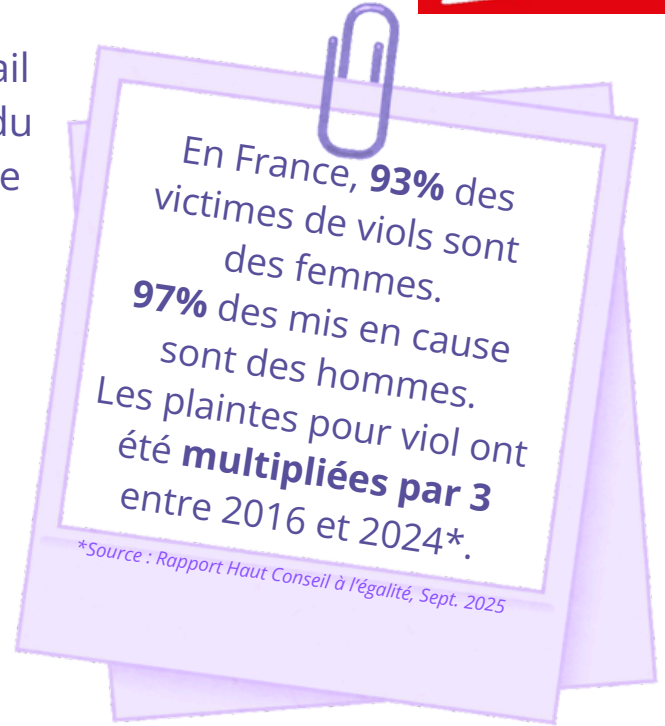


Les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) sont une réalité alarmante au sein du milieu professionnel. La CGT fait de la lutte contre les VSST une de ses priorités.



Les VSST ne sont pas des faits divers.
Elles sont une réalité quotidienne pour trop de salarié.es.
Elles détruisent la santé physique et mentale.

Elles enferment dans le silence et la peur.
Elles empêchent de travailler dans des conditions dignes.



5 RAISONS qui font que les syndicats sont légitimes à traiter des VSST :

1. **Protection des droits des travailleurs.euses :**

Les syndicats ont pour mission de protéger les droits des travailleurs.euses, y compris le droit à un environnement de travail sûr et respectueux.

Les VSST constituent une violation grave de ces droits.

2. **Expertise et formation :**

Les syndicats CGT disposent de ressources et de formations spécifiques pour identifier et traiter les cas de VSST. Une fois formé.e.s, les représentant.e.s CGT peuvent fournir des conseils et apporter un soutien psychologique aux victimes.

3. **Accueil et Représentation :**

Les syndicats peuvent représenter les victimes auprès de l'employeur et les aider à obtenir justice.

4. **Prévention et sensibilisation :**

Les syndicats mènent des campagnes de sensibilisation et de prévention pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. La CGT s'engage activement dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

5. **Négociations annuelles :**

Acteurs clés dans les négociations, les syndicats peuvent influencer les politiques d'entreprise pour inclure des mesures de prévention et de traitement des VSST.

Le **violentomètre** est un outil de sensibilisation conçu pour aider les individus à évaluer si une relation est saine ou comporte des violences. Il se présente sous la forme d'une règle graduée avec des couleurs et des exemples de comportements, permettant de mesurer le degré de violence sexiste et sexuelle au travail.

Vert : La relation est saine.

Les comportements indiqués sont respectueux et basés sur le consentement.

Jaune et **orange** : La vigilance est nécessaire.

Les comportements peuvent être préoccupants et indiquer des signes de violence.

Rouge : La relation est dangereuse.

Les comportements sont clairement violents et nécessitent une intervention immédiate pour se protéger et demander de l'aide.

Il donne des exemples concrets de comportements pour chaque niveau de la graduation, aidant ainsi à identifier les signes de violence.

Ses Objectifs :

Sensibiliser et éduquer sur les violences sexistes et sexuelles.

Encourager les victimes à reconnaître les signes de violence et à chercher de l'aide.

En novembre, on se fait entendre !

Deux rendez-vous, une même détermination :

Le samedi 22/11, la **CGT** appelle à participer à la manifestation organisée à Lyon aux côtés des collectifs féministes et d'autres organisations syndicales.

 **Départ à 15h**
de la Place Bellecour

Qui contacter ?

Au **travail**, si vous êtes victime ou témoin d'une situation, ne restez pas seul.e.

Contactez les référent.e.s harcèlement, la médecine du travail, le syndicat ou un.e collègue.

En **dehors du travail**, les associations féministes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous guider vers des professionnels spécialisés.

Le saviez-vous ?

Selon l'observatoire national des violences faites aux femmes :
80% des femmes disent avoir subi du sexisme au travail,
30% ont été victimes de harcèlement sexuel,
70% n'en parlent pas à leur hiérarchie.

Le mardi 25/11, l'**UD CGT 69** organise un rassemblement revendicatif :

De **12h à 14h** Place Guichard



On s'organise :
C'est le moment de
se syndiquer !



Le site de
l'UD 69

